

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 104, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAU: Tél. 351-17
ROUBAIX 43, rue de la Gare, 43
TOURCOING 19-35
3, rue Fidèle Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LE CENTENAIRE DE LA MORT DE J.-B. WICAR

PEINTRE — COLLECTIONNEUR — BIENFAITEUR

La Ville de Lille et la Société des Sciences le célébreront demain, dimanche 4 mars.

Ce que furent la vie et l'œuvre glorieuse de ce grand artiste, né à Lille en 1762.

La Ville de Lille, la Société des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de cette ville, s'apprentent, de concert, à célébrer la mémoire du Chevalier Jean-Baptiste WICAR, artiste peintre de valeur, et collectionneur émérite, né à Lille, et décédé à Rome en 1834.

l'âge de 10 ans. Ne raconte-t-on pas que, apprenti de son père, on le trouva alors dessinant, à la craie sur un parquet de salon, un tableau de maître qui ornait la muraille. Du coup, on le présenta à l'Académie de Lille. Il y fut admis dans les cours gratuits. Tour à tour, nous le

ville de Rome, au charme noble et sévère, poétique et grave, J.-B. Wicar l'aima passionnément. Elle correspondait en quelque sorte à sa nature éprise de sérénité, de pureté et d'austérité. Wicar aimait Rome passionnément, ardemment et ne quitta cette ville qu'à de courts inter-

Comme son maître, il traita la peinture d'Histoire, voire Histoire Religieuse, et le portrait.
Wicar a beaucoup produit. Incontestablement, sa grande œuvre est « La Résurrection du fils de la Veuve de Naim », toile gigantesque, ayant 9 m.



Le centenaire de cette mort valait d'être commémoré pour trois raisons. J.-B. Wicar fut d'abord un artiste peintre de réelle valeur. Il fut ensuite un collectionneur avisé qui, ayant réuni une collection de plus de 1.300 dessins des grands maîtres de

trouvés élève de Guéret, puis de Louis Watteau, petit neveu du grand Watteau. A 16 ans, il obtint le premier prix de dessin dans le modeste vivant. A 17 ans, muni de ses diplômes de Lille, et d'une pension de la ville, il entre, à Paris, chez le graveur Lebas.



TROIS DESSINS DE LA COLLECTION WICAR. — A droite: « Tête de Vierge, souriante », de RAPHAËL. Au milieu: « Madone », de RAPHAËL, dessin aux deux crayons. A gauche: « Portrait du Chevalier Wicar », par J. DE MADRAGA.

la Renaissance, et d'autres époques, la légua en mourant à la Société des Sciences et à sa ville natale.

Enfin, il se prouva bienfaiteur généreux pour les jeunes artistes lillois en instituant ce prix Wicar dont les bénéficiaires, à l'instar des Prix de Rome, peuvent accomplir un séjour de quatre ans en Italie.

Deux ans plus tard, en 1782, il entra dans l'atelier de Louis David, qui en fit bientôt son élève préféré, dont il adopta d'ailleurs les idées républicaines et jacobines, et qui lui fit connaître Rome en 1785.

Ce fut le coup de foudre. Cette ville le nomma également directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Naples. Que vaut Jean-Baptiste Wicar, artiste peintre ?

J.-B. Wicar, artiste peintre
Disons d'abord ce que fut Jean-Baptiste Wicar, comme homme, et comme artiste peintre.
Wicar naquit à Lille, en janvier 1762, au N° 84 de la rue Royale, de parents pauvres et travailleurs. Son père était un ébéniste-menuisier. Fils du peuple, comme on voit, J.-B. Wicar s'éleva uniquement par son travail, sa volonté, son talent, son intelligence.

DE LA MORT...

Demain dimanche, tout le monde verra lire notre étrange, mystérieux et angoissant nouveau feuilleton de Pierre LAVAUZ :

... A L'AMOUR

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'ARRESTATION DE Mme STAVISKY

LA VEUVE DE L'ESCROC, QUI S'APPRETAIT A S'ENFUIR, AVAIT DETENU LES TALONS DES CHEQUES DONT LA REMISE MYSTERIEUSE S'EST OPEREE L'AUTRE NUIT : CES TALONS SONT AU NOMBRE DE 1.000 A 1.200, MAIS QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX ONT ETE ARRACHES ET LA PLUPART NE PORTERAIENT PAS DE NOMS CONNUS

LES ÉTRANGES RÉVÉLATIONS D'UN JOURNAL LONDONNIEN

La nouvelle communiquée l'autre nuit, par M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, annonçant la malmenée par la Justice, à la suite des circonstances que nous avons rapportées dans nos dernières éditions d'hier, sur les talons des chèques de Stavisky, a provoqué à la Sûreté Générale, jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit, un va-et-vient d'inspecteurs allant dans toutes les directions.

Quelles seront les conséquences de ce coup de théâtre dans cette affaire vouée à des rebondissements sensationnels ? Nul ne le sait, plus que quiconque n'est susceptible de donner le nom de l'homme détenteur du chèque ayant appartenu au fameux escroc.

Quoi qu'il en soit, un premier résultat s'est déjà fait sentir hier matin : Mme Stavisky était arrêtée et écrouée.

Quatre hommes ont assisté à la remise des talons des chèques. La scène s'est déroulée à 21 h. 30, au domicile de l'inspecteur principal Bony. Ce sont : l'inspecteur Bony lui-même qui, jeudi, coïncidence curieuse, comparait devant le conseil de discipline à la suite de négligences dont on lui a fait grief à propos de l'affaire Stavisky ; le commissaire Delgey, de la Sûreté générale ; M. Comien, le nouveau procureur de la République au parquet de la Seine, et Ordonneau, juge d'instruction.

Comment fut opérée la remise des talons ?
L'inspecteur Bony est arrivé à la Sûreté générale à 11 h. 15. Très entouré par les journalistes, il a simplement déclaré :

« Je suis très fatigué. Jusqu'à 8 heures ce matin, j'ai veillé afin de permettre au Parquet de terminer chez moi la procédure de l'affaire que vous savez. Vous pouvez annoncer que j'ai comparu hier, sur ma demande, devant le conseil de discipline. Après avoir entendu mes explications, le Conseil a donné un avis favorable à ma réintégration dans mes fonctions, au service actif du contrôle des recherches. »

Avant d'être rendu définitive, cette décision sera soumise à l'agrément de M. le Ministre de l'Intérieur, qui statuera en dernier ressort sur mon cas. »

L'inspecteur Bony subit, en souriant,

l'assaut des photographes, puis se rend dans le bureau de M. Geoy, directeur de la Sûreté, qui venait de quitter M. Ordonneau, juge d'instruction, porteur des fameux talons de chèques de Stavisky.

Peu après, on obtenait les précisions suivantes sur les circonstances de la découverte des talons :

La communication mystérieuse, informant l'inspecteur Bony que les talons des chèques Stavisky se trouvaient à sa disposition, est parvenue à l'inspecteur jeudi matin. Elle émanait d'un indicateur de la Sûreté, dont les renseignements avaient toujours été considérés comme très intéressants.

Se trouvant, du fait de sa radiation provisoire des cadres de la Sûreté, dans l'impossibilité de prendre livraison lui-même de ces documents, l'inspecteur Bony donna alors rendez-vous à son correspondant pour le soir même, à son domicile, à 21 h. 30, se réservant d'alerter, entre-temps, la Sûreté générale.

Désireux de se disculper avant de s'acquiescer de sa mission, l'inspecteur Bony s'est rendu tout d'abord devant le conseil de discipline, accompagné de MM. Loevel, ancien collaborateur de M. Magniot ; Mittelhauser, sous-directeur du deuxième bureau du ministère de l'Intérieur, et des deux inspecteurs principaux, MM. Beau, de Nancy, et Courrier, de Strasbourg.

Après avoir obtenu le quitus qu'il escomptait, M. Bony s'est présenté à M. Geoy et lui a fait part des faits qui lui avaient été révélés. Il était alors 19 h. 30. Le directeur de la Sûreté générale se rendant compte de l'importance des déclarations de son subordonné, a alerté aussitôt le Ministre de l'Intérieur, qui a révélé à son tour ces faits nouveaux à la connaissance du Garde des Sceaux.



Mme STAVISKY, complicité d'escroquerie et de recel.

par les journalistes, il a simplement déclaré :

« Je suis très fatigué. Jusqu'à 8 heures ce matin, j'ai veillé afin de permettre au Parquet de terminer chez moi la procédure de l'affaire que vous savez. Vous pouvez annoncer que j'ai comparu hier, sur ma demande, devant le conseil de discipline. Après avoir entendu mes explications, le Conseil a donné un avis favorable à ma réintégration dans mes fonctions, au service actif du contrôle des recherches. »



Mlle Rita GEORG, artiste étrichienne qui va être entendue par le juge d'instruction.

De nombreuses inculpations sont à prévoir

Les importantes révélations concernant les talons des chèques de Stavisky ont provoqué, une grande activité à la Sûreté générale.

De bonne heure, hier matin, tous les commissaires du contrôle des recherches qui ont dirigé l'enquête des faux bons de Bayonne, ont examiné, avec le contrôleur général, les répercussions judiciaires de ce fait nouveau, qui ne manquera pas de déclencher de nombreuses inculpations.

Toutes les informations parvenues jusqu'à présent sont centralisées au ministère de l'Intérieur, par le directeur de la Sûreté, qui s'occupe en personne de l'affaire.

Le commissaire Peudeplèce, de la section financière, qui n'a pas cessé de s'occuper de l'enquête Stavisky, a perquisitionné hier au siège du « Crédit du Nord », où Stavisky possédait un compte, sous le nom de Boitel.

De son côté, M. Mondané, attend la visite de l'inspecteur Bony. Son exposé est attendu avec une grande curiosité

L'homme mystérieux

D'un commun accord, il a été décidé que MM. Ordonneau et Delgey prendraient possession des talons au domicile même de M. Bon. Ces magistrats se sont trouvés au rendez-vous fixé. Ils étaient accompagnés d'un substitut. Peu après, arrivait à son tour, escorté d'un garde du corps, le porteur des talons. D'une pièce voisine, les magistrats ont perçu les échos d'une discussion entre les deux hommes et l'inspecteur Bony.

M. Ordonneau ayant par mégarde déplié un meuble, le mystérieux personnage porteur des talons a sursauté.

« Il y a du monde à côté. Vous m'avez attiré dans un guet-apens, s'est-il écrié, en proie à une vive frayeur. »

L'inspecteur Bony a expliqué alors à son interlocuteur pourquoi il ne pouvait établir lui-même la procédure de mise sous scellés des talons.

Puis, ayant fait cette révélation, il a introduit dans la pièce les magistrats.

Complètement rassuré, le personnage s'est déclaré, sans aucune gêne, à remettre ses documents, qui ont été consultés, jusqu'à 8 heures du matin, soigneusement examinés et placés régulièrement sous scellés.

Pas de noms de personnalités connues ?

Ces talons se divisaient en 48 groupes. Ils sont tous rédigés de la main de Stavisky. Les noms qui sont inscrits en regard des sommes versées n'appartiennent pas, pour la plupart, à des personnalités connues. Tels sont les premiers éléments de faits nouveaux autour desquels on observe une grande discrétion à la Sûreté.

M^{lle} Rita Georg va être entendue

Une commission rogatoire ayant été envoyée par M. d'Uhalt au Parquet de la Seine, M. Lapeyre, doyen des juges d'instruction, entendra demain Mlle Rita Georg, qui était à Vienne, en la salle, depuis quelque temps.

Mlle Rita Georg arrivera aujourd'hui dans la matinée, à Paris.

Elle pourra ainsi répondre à la convocation de M. Lapeyre, qui la lui a fait parvenir par l'entremise de M^{re} Joseph Beineix, son avocat.

On n'oublie pas que Mlle Rita Georg s'était mise à la disposition de M. d'Uhalt pour lui apporter son témoignage dans ce qui est son nom fut prononcé au sujet de l'affaire Stavisky.

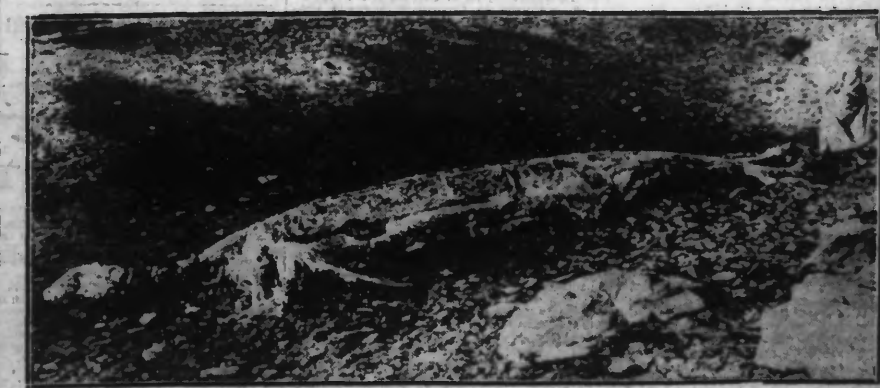
Hayotte et Darius ont vu leur détention prolongée

La chambre du conseil de Bayonne a prolongé pour un mois la détention de Pierre Darius et d'Henri Hayotte.

Seul le premier s'était rendu au Palais de Justice accompagné d'un de ses avocats, M^{re} Morand Montell.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le serpent de mer de la Manche



Voici le monstre marin, animal fabuleux de 8 mètres de long dont le corps, couvert de poils blancs, porte une tête allongée sur un cou de girafe et qui émet des sons, ainsi que nous l'avons dit hier, sur la plage de QUERQUEVILLE, près de Cherbourg.